

2021



Coupe
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

1 DISPOSITION:

La coupe de la ligue Occitanie est une compétition Régionale ouverte à tous. C'est un circuit composé de 5 étapes à l'issue desquelles un classement individuel Open et un classement Occitanie (Licenciés de la Ligue) sera établi, ainsi qu'un classement Open par équipes de quatre.

A chaque étape il y aura :

- Un classement individuel Open.
- Un classement par équipes Open.

Une étape peut être annulée par les organisateurs cause météo ou autres avec report possible.

Sur chaque étape, 5 bourses de sauts d'une valeur de 100€ chacune seront attribuées par tirage au sort parmi tous les compétiteurs licenciés FFP présents.

Ces bourses de sauts pourront être utilisées sur le centre de votre choix, ou être décomptées sur la facture de la compétition en cours.

2 CONDITIONS de PARTICIPATION

Inscription équipes et individuels obligatoire, au moins une semaine avant la compétition. (Par mail au club organisateur et à yves.guillaume9@orange.fr en copie, voir fiche d'inscription)

Les étapes sont ouvertes aux membres titulaires du B 1 (le brevet D peut être imposé par le directeur de compétition, si ce dernier estime que la spécificité de l'environnement où se déroule la compétition l'exige).

Elle se déroulera, en 2021, sur 5 étapes :

- 1 CAHORS (CEP CAHORS) du 03 au 04 juillet 2021,
- 2 PAMIERS (CEPS ARIEGE) du 14 au 15 août 2021,
- 3 TARBES (CEP BIGORRE) du 04 au 05 septembre 2021,
- 4 CASTRES (8° RPIMA) du 09 au 10 octobre 2021,
- 5 BOULOC (EFP Midi-Pyrénées) du 16 au 17 octobre 2021.

2.1 La Coupe Occitanie donnera lieu à :

Un Classement individuel mixte :

- L'attribution du titre de « Champion(ne) d'Occitanie de PA individuelle »,
- L'attribution du titre de « Champion(ne) Occitanie Open de PA individuelle »,
- L'attribution du titre de « Equipe Championne Occitanie Open de PA »,

3 CONSTITUTION DES EQUIPES :

3.1 Une équipe est composée de quatre membres hommes, femmes ou mixte, et peut disposer de un remplaçant par étape.

3.2 Seul le nom de l'équipe sera conservé au fil des étapes jusqu'au classement final, la composition de l'équipe pouvant changer à chaque étape.

4 REGLES de PA

4.1. Il est de la responsabilité du Directeur de la Compétition, en liaison avec le Chef Juge, de mener la compétition de façon judicieuse en fonction des conditions météorologiques, des moyens techniques et des impondérables.

4.2 Le classement est réalisé en additionnant la totalité des performances.

4.3 A partir de la seconde manche:

Quelle qu'en soit la raison, un compétiteur arrivant en retard à l'embarquement écoperait d'un avertissement et d'une pénalité de 20% du score maximum qui s'ajoutera à sa performance. Au second avertissement, même pour un motif différent, il sera exclu de la compétition.

S'il est absent à l'embarquement, il sera crédité de la performance maximum(20cm) et ne pourra pas rattraper le saut qu'il n'a pas effectué.

4.4 En cas d'égalité en fin de compétition et dans la mesure du possible, des sauts de départage pourront être effectués pour déterminer les podiums. Si le départage n'est pas possible, les situations d'égalité seront résolues selon le règlement FAI en vigueur.

Enfin, si des égalités persistent, les concurrents seront classés ex-æquo.

5 PROGRAMME:

5.1 La compétition de P.A. est composée de 8 manches.

5.2 Une étape sera validée à partir de 1 manches complète.

5.3 Le classement de chaque étape donne droit à l'attribution de points en fonction du classement des compétiteurs.

PA INDIVIDUELLE:

Classement	1	2	3	4	5	6	7	Etc...
Points	80	75	70	66	65	64	63	

PA PAR EQUIPE:

Classement	1	2	3	4	5	6	7	Etc...
Points	80	75	70	66	65	64	63	

5.4 Pour figurer au classement final, qui se fera par addition des points des cinq étapes, il faut : Participer à au moins une étape.

5.5 Dans l'hypothèse où les minima d'une épreuve ne peuvent être réalisés, les compétiteurs ou équipes inscrit(e)s et présent(e)s au briefing, se voient attribuer 10 points pour les individuels et 20 points pour les équipes.

5.6 En cas d'égalité lors du classement général, le départage sera effectué en fonction du résultat obtenu dans l'étape finale

5.7 A chaque étape, l'équipe ayant réalisé la meilleure performance sur une manche se verra attribuer un bonus de 5 points.

REGLEMENT:

- Les compétiteurs doivent atterrir sur ou le plus près possible du centre de la cible. Le compétiteur doit clairement présenter aux juges le premier contact avec la cible.

- Dans la mesure du possible, chaque jour avant le début de l'épreuve, un dériveur « SIKI » et si possible un parachutiste confirmé avec une voile de PA seront largués.
- La limite de vent à ne pas dépasser est fixée à 8m/s, le chef juge peut abaisser cette limite en fonction des lieux, des obstacles ou tout autre détail qui lui semble nécessiter cette prudence.
- Les ressauts provoqués par dysfonctionnements du parachute sont à la charge de l'utilisateur.
- Les ressauts provoqués par une défaillance des systèmes de mesure, ainsi que ceux liés aux conditions météo, sont à la charge de l'organisation.
- Pour tous autres points, non-traités ici, liés à la discipline PA, le règlement fédéral en vigueur (et ou FAI) fera foi.

COUPE DE LA LIGUE OCCITANIE

FICHE D'INSCRIPTION

Cette fiche d'inscription est à remplir pour **chaque** compétition en cochant l'étape correspondante.
Elle est à renvoyer par mail au club organisateur et à Yves Guillaume en copie **au moins une semaine** avant le début de la compétition.

- ÉTAPE N°1 : CAHORS LE 3 ET 4 JUILLET
- ÉTAPE N°2 : PAMIERIS LE 14 ET 15 AOÛT
- ÉTAPE N°3 : TARBES LE 4 ET 5 SEPTEMBRE
- ÉTAPE N°4 : CASTRES LE 9 ET 10 OCTOBRE
- ÉTAPE N°5 : BOULOC LE 16 ET 17 OCTOBRE

NOM DE L'ÉQUIPE :

	Nom	Prénom	N° licence	Ligue
Capitaine				
Compétiteur				
Compétiteur				
Compétiteur				
Remplaçant				

Si vous vous présentez en individuel, veuillez remplir la première case du tableau ci-dessus.
Des équipes pourront être créées ou complétées sur place si nécessaire.

CONTACTS :

Tarbes : ☎ 06.45.88.37.00 ✉ cepb65@gmail.com
 Pamiers : ☎ 05.61.68.72.00 ✉ contact@parachutisme-pamiers.fr
 Castres : ☎ 06.24.96.77.07 ✉ gsremi3010@gmail.com
 Cahors : ☎ 05.65.21.00.54 ✉ cep46@wanadoo.fr
 Bouloc : ☎ 05.63.95.39.47 ✉ accueil@boulloc-skydive.com
 Yves Guillaume : yves.guillaume9@orange.fr

